

Séance ordinaire du Mardi 11 Juillet 2017

Convocation : en date du 04/07/2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - BLONDEL Frédéric – CORNU Julien - DEMONCHAUX David – GRINCOURT Adrien.
Mmes FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absents excusés : Mme CLIPET Catherine a donné procuration à Mme MELLIER Isabelle - Mr MOREL Didier a donné procuration à Mr GRINCOURT Adrien – Mr PARIS Didier.

Le Mardi 11 Juillet à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance** :

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Emprunt pour la future mairie et le logement communal** :

Mr Le Maire présente deux propositions effectuées par le Crédit Agricole.

La première concerne un emprunt de 90 000 euros avec un taux fixe de 1.50% pour une durée de 12 ans avec une périodicité semestrielle.

La seconde est un emprunt de 180 000 € avec un taux de 1% sur 24 mois en fonction du financement de la TVA et des subventions.

Les membres du conseil acceptent avec 9 voix et 1 abstention (Mme Clipet) les deux propositions et autorise Mr Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces emprunts.

➤ **Tarif de location de la salle des fêtes pour les réunions** :

Mr Le Maire a été sollicité pour une demande de location pour une réunion et demande aux membres du conseil de délibérer sur un tarif. Les membres décident à l'unanimité de fixer le tarif de 70 euros, électricité comprise.

➤ **Livre sur le Vimeu** :

La Communauté de Communes du Vimeu propose de passer commande pour les communes intéressées sur le livre des éditions Gérard Bacquet au tarif préférentiel de 30 euros au lieu de 40 euros.

➤ **Jardin du souvenir** :

Monsieur Le Maire demande de choisir l'emplacement du jardin du souvenir. Les membres décident de l'implanter en haut à droite dans le nouveau cimetière avec 9 voix pour. Mme CLIPET est contre.

➤ **Questions diverses :**

Jury d'assises :

Il est procédé au tirage au sort des personnes à figurer sur la liste préparatoire du jury d'assises :

- N°131 : CARPENTIER Pulchérie
- N° 031 : TILLIER Séverine
- N° 156 : JULES Martial

A la demande de Mme CLIPET, Mme MELLIER évoque les points suivants :

Achat des bancs :

Mme CLIPET souhaite que les bancs soient installés avant l'hiver si cela est possible. Les membres souhaitent voir à nouveau le catalogue afin de finaliser la commande.

Journal de Toeufles :

Mme CLIPET demande de lui adresser les articles et les photos pour le prochain numéro de juillet.

Emploi d'un jeune en formation CAP en alternance :

Mme CLIPET pense que Mr HAZARD ne pourra plus continuer à assurer seul l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux et souhaite faire des propositions de stage.

Candidature « L'Echappée Sauvage » :

Mme CLIPET a reçu une documentation pour des animations périscolaire et scolaire et souhaite la transmettre aux instituteurs.

Installation du parcours « Croix de Tuf » :

Mme CLIPET informe que le financement de la part à prendre en charge par la CCV sera débattu lors de leur réunion du 17 juillet prochain et que le reste du financement a été approuvé par Baie de Somme 3 Vallées.

Entretien de la pâture derrière le café :

Monsieur DEMAREST demande s'il est utile de tondre la pâture régulièrement.

Entretien du talus derrière Mr et Mme PLUMACKER :

Monsieur PLUMACKER a envoyé un courrier en mairie pour demander l'entretien du talus. Celui-ci sera fait pendant l'hiver.

Cérémonie du 14 juillet :

Monsieur Le Maire informe que le montant de la subvention pour l'APAPE sera revu à la hausse pour l'année prochaine afin de pouvoir rémunérer les animateurs pour les jeux.

Chemin à Chaussoy :

Monsieur Le Maire signale qu'un courrier a été envoyé à la CCV afin de demander l'entretien du chemin juste après le petit pont qui enjambe la rivière.

La séance est levée à 21H35.